Tarif des prestations détachables

- → Règlement de factures :
- forfait de 80,00 € HT, soit 96 € TTC jusqu'à 5 factures
- 20,00 € HT, soit 24 € TTC pour toutes factures supplémentaires.
- → <u>Avis de valeur</u> (: 200€HT soit 240€TTC par immeuble à plus de 15 Kms 120€HT soit 144€TTC par immeuble de moins de 15 km
- → Résiliation : 45€HT soit 54€TTC par contrat (eau, gaz, électricité, téléphone et tout autre abonnement).
- → Licenciement d'employé (CESU) : 800€HT soit 960€TTC par employé.
- → Compte de répartition : 0,50 % HT de l'actif brut réparti avec minimum de 500€HT soit 600€TTC
- → <u>Procuration sous seing privé</u>: 25€HT soit 30€TTC par procuration au-delà de la 2ème
- → Formalités de mise à disposition des fonds : 65€HT soit 78€TTC par banque
- → Renonciation à succession : 150€HT soit 180€TTC par renonciation
- → Formalités pour déblocage des capitaux d'assurance-vie : 180€HT soit 216€TTC par contrat
- → Formalités carte grise : 120€HT soit 144€TTC
- → <u>Rétablissement de communauté</u> à vocation fiscale ou civile : 15% HT de l'avantage procuré avec un minimum de 750€HT soit 900€TTC
- → Frais de déplacement (ex : inventaire à domicile, ouverture de coffre-fort) : 150 € HT, soit 180 € TTC
- → Recherche d'héritiers : 200€HT soit 240€TTC par héritier retrouvé
- → <u>Demande de relevés de compte aux</u> banques : 25€HT soit 30€TTC par demande
- → <u>Vérification de la composition du patrimoine</u> pour vérifier l'absence d'exigibilité de la déclaration de succession : 300€HT soit 360€TTC
- → <u>Démarches auprès du Conseil Général</u> de l'aide sociale pour vérification d'une créance éventuelle de récupération : 300€HT soit 360€TTC
- → <u>Toutes autres formalités</u>: 200€HT soit 240€TTC de l'heure Consultation spéciale, recherche des titres de propriété, liquidation des récompenses non incluses dans la base soumise au tarif...
- → Acte constatant l'absence d'opposition à testament : 150€HT soit 180€TTC de l'heure